

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE, ET LITTÉRAIRE.

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES GÉDEON DESILETS & Frères.

Feuilleton du "Journal"

LE COUREUR DES BOIS.

(Suite.)

VOLUME II

CHAPITRE IV.

LE JUGEMENT DE DIEU.

-Oh! une simple remarque. Nous avions, mes deux amis et moi, quelques raisons de soupçonner que près de ces montagnes se trouvait un certain val d'Or; mais, néanmoins, ce n'est qu'après de longues recherches que nous l'avons trouvé. Vous le connaissez donc aussi, et même mieux que nous, puisque sans hésitation, sans perdre un instant, vous avez donné juste au milieu de ce que vous appelez un placer, et que vous avez déjà récolté, ma foi, de quoi bâtir une église à votre patron ?

Cuchillo, au souvenir de l'imprudence qu'il avait commise et à cette attaque indirecte, sentit ses jambes fléchir sous lui.

"C'est aussi mon intention de n'employer cet or qu'à de pieux usages, dit-il en dissimulant son angoisse du mieux qu'il put. Quant à la connaissance de ce vallon merveilleux, c'est un... c'est un hasard que je le dois.

-Le hasard vient toujours en aide à la vertu, répliqua flegmatiquement Pepe. Eh bien, à votre place, je ne serais pas, néanmoins, sans inquiétude au sujet du voisinage de ces deux sapins.

-Que voulez-vous dire ? s'écria Cuchillo en pâlisant.

-Rien, si ce n'est que ce pourrait être pour vous un de ces petits inconvenients dont vous dissiez tout à l'heure dont l'homme ne doit pas se soucier. Vive Dieu! vous avez un butin à rendre un roi jaloux.

-Mais j'ai gagné loyalement cet or. Pour le mériter, j'ai commis un meurtre; ce que j'ai fait ne valait pas moins... que diable! Je n'ai pas l'habitude de tuer gratis, s'écria Cuchillo exaspéré, se méprenant sur les intentions du carabinier, ne vit dans ses réticences à larmantes que le regret de la cupidité déguisée.

Comme le marin qui, surpris par la tempête, jette à la mer une partie de sa cargaison pour sauver l'autre, Cuchillo se résolut en soupira à conjurer par un sacrifice le danger dont il se sentait vaguement menacé.

"Je vous le répète, dit-il à voix basse, le hasard seul m'a fait connaître ce placer; mais je ne veux pas être égoïste, et mon intention est de vous laisser prendre votre part. Écoutez, continua-t-il, il y a dans un endroit un bloc d'or d'une inestimable valeur: entre honnêtes gens on est fait pour s'entendre, et ce bloc sera pour vous. Ah! votre lot sera plus beau que le mien.

-Je l'espère, dit Pepe! et dans quel endroit m'avez-vous réservé ma part ?

-Là-haut, dit Cuchillo, en montrant le sommet de la pyramide.

-Là-haut? près de ces sapins? Ah! seigneur Cuchillo, que je suis donc heureux que vous n'avez pas pris à mal une sottise plaisanterie, et que ces arbres ne vous inspirent pas plus de souci qu'une touffe d'oréganos! Entre nous soit dit, don Tiburcio, que vous voyez si absorbé en apparence, ne regrette réellement que l'énorme salaire qu'il vous a donné pour une besogne qu'il aurait faite aussi bien lui-même.

-Un énorme salaire; c'était bien le plus juste prix, et à moins j'y aurais perdu, s'écria Cuchillo, en recouvrant son impudence habituelle à l'aspect du changement qui s'était opéré dans les manières et le ton de l'ex-carabinier.

-D'accord, reprit celui-ci; mais enfin il pourrait se repentir du marché, et je dois convenir que, s'il me donnait l'ordre de vous brûler la cervelle pour se débarrasser de vous je serais obligé de lui obéir. Permettez-moi donc de l'appeler avec nous pour le rassurer, ou mieux encore, venez me montrer le lot que votre munificence m'a destiné. Après quoi, nous tirerons chacun de notre côté, et, quoi que vous en disiez, la part qui vous reviendra dépassera toutes vos prévisions.

-Marchons donc, reprit Cuchillo, heureux de voir se terminer aussi avantageusement pour lui une négociation dont le résultat commençait à l'inquiéter sérieusement; et jetant au monceau d'or qu'il avait amassé sur sa couverture un regard de tendresse passionnée, il s'achemina vers le sommet de la pyramide.

Il était à peine arrivé que, sur l'invitation de Pepe, Fabian et Bois-Rosé commençaient à gravir l'escarpement de l'autre côté.

"Nul ne peut éviter son sort, dit Pepe à Fabian, et je vous avait bien prévenu que le drôle ne sourcilait pas. Quoi qu'il en soit, rappelez-vous que vous avez juré de

venger la mort de votre père adoptif, et que dans ces déserts vous devez faire honneur à la justice des villes qui tolèrent l'impunité. Avec de pareils coquins, l'indulgence est un crime envers la société. Bois-Rosé, j'aurai besoin de l'aide de vos bras."

Le chasseur canadien consulta du regard celui pour qui son dévouement aveugle ne connaissait pas de bornes.

"Marcos Arellanos a demandé grâce et il ne l'a pas obtenue, dit Fabian dont les incertitudes avaient cessé; qu'à celui-là aussi il soit fait ce qu'il a fait aux autres."

Et ces trois hommes inexorables s'assirent solennellement sur le sommet de la pyramide, où Cuchillo les attendait déjà. À la vue de la contenance sévère de ceux qu'il avait intérieurement tant de raisons de redouter, Cuchillo sentit renaitre toutes ses appréhensions. Il essaya cependant de reprendre son assurance.

"Voyez-vous?... " dit-il en montrant derrière la nappe d'eau, dont l'imposant fracas grondait à leurs oreilles, l'endroit où jusqu'alors le bloc d'or avait jeté ses éblouissantes lueurs et dont la trace seule restait au flanc du roche.

L'œil avide du bandit en eut bientôt constaté l'absence, et il jeta un cri de rage aussitôt étouffé.

Mais les yeux de ses juges ne se détournèrent pas dans la direction qu'il avait indiquée. Fabian se leva lentement; son regard fit courir sur l'épiderme de Cuchillo un frisson de terreur.

"Cuchillo, dit-il, vous m'avez empêché de mourir de soif et vous n'avez pas obligé un ingrat. Je vous ai pardonné le coup de poignard dont vous m'avez blessé à l'hacienda del Venado. Je vous ai pardonné de nouvelles tentatives près du Salto de Agua; je vous ai pardonné le coup de carabine que vous seul avez pu nous adresser du sommet de cette pyramide; je vous aurais enfin pardonné tous les attentats qui n'auraient eu pour but que de m'enlever la vie que vous m'avez conservée; non content de vous avoir pardonné, je vous avais même payé comme un roi ne paye pas l'exécuteur de sa justice.

-Je ne le nie pas; mais cet estimable chasseur, qui m'a exposé avec toute espèce de ménagements le point délicat où vous venez en venir, a dû vous dire combien il m'a trouvé raisonnable à ce sujet.

-Je vous ai pardonné, reprit Fabian; mais il est un crime entre autres dont votre conscience n'a pas dû vous absoudre.

-Ma conscience et moi nous nous en tendons fort bien, reprit Cuchillo avec un sourire gracieusement sinistre; mais il me semble que nous nous écartons de notre sujet.

-Cet ami que vous avez lâchement assassiné...

-Il me contestait le gain de la partie, et ma foi, la consommation d'eau-de-vie était très forte, interrompit Cuchillo. Mais permettez...

-Ne feignez point de ne pas me comprendre, s'écria Fabian irrité de l'impudence du coquin.

Cuchillo recueillit ses souvenirs.

"Si vous parlez de Tio Tomas, c'est une affaire qu'on a jamais bien sué mais..."

Fabian ouvrait la bouche pour formuler nettement l'accusation d'assassinat d'Arellanos, quant Pepe intervint.

"Je serais curieux, dit-il, de savoir au juste l'histoire de Tio Tomas; peut-être le seigneur Cuchillo n'aura-t-il pas le loisir de rédiger ses mémoires, ce qui sera dommage.

-Je tiens aussi, reprit Cuchillo flatté du compliment, à prouver que peu d'hommes ont une conscience plus susceptible que la mienne; voici donc le fait: Tio Tomas, mon ami, avait un neveu impatient d'hériter de la fortune de son oncle. Je regus cent piastres du neveu pour hâter le moment de l'ouverture de la succession; c'était bien peu pour un si beau testament.

"C'était si peu que je prévis Tio Tomas, et je reçus deux cents piastres pour que son neveu n'héritât jamais de lui. Je commis la faute de... dépêcher le neveu sans le prévenir, comme je l'aurais dû faire peut-être. Ce fut alors que je sentis combien est incommode une conscience hargneuse comme la mienne; je saisis donc le seul moyen d'accorder moi-même qui me restait. L'argent du neveu était un remords pour moi, je résolus de m'en débarrasser.

-De l'argent ?

-Non pas !

-Et vous dépêchâtes l'oncle à son tour," s'écria Pepe.

Cuchillo s'inclina.

"Ma conscience n'eut plus dès lors le plus petit reproche à me faire. J'avais gagné trois cents piastres avec la plus ingénieuse loyauté."

Cuchillo souriait encore quand Fabian s'écria :

"Vous avait-on payé pour assassiner Marcos Arellanos ?

A cette accusation foudroyante, une pâleur livide décomposa les traits de Cuchillo.

Il ne put se dissimuler plus longtemps le sort qui l'attendait.

Le bandeau qui couvrait ses yeux tomba subitement, aux douces illusions dont il s'était bercé succéda brusquement une formidable réalité.

"Marcos Arellanos, balbutia-t-il d'une voix éteinte : qui vous l'a dit ? Je ne l'ai pas tué !"

Fabian sourit amèrement.

"Qui dit, s'écria-t-il, au père où est la tanière du jaguar qui dévore ses troupeaux ?"

"Qui dit au vaquero où s'est réfugié le cheval qu'il poursuit ?"

"À l'Indien, l'ennemi qu'il cherche ?"

"Au chercheur d'or, le métal que Dieu cache ?"

"La surface du lac seule ne garde pas la trace de l'oiseau qui vole au-dessus de ses eaux et du nuage qui s'y reflète; mais les terres, les herbes, la mousse, tout garde pour nos yeux, à nous, fils du désert, l'empreinte du jaguar, du cheval, de l'Indien; ne le savez-vous pas comme moi ?"

-Je n'ai pas tué Arellanos, répéta l'assassin.

-Vous l'avez tué ! vous l'avez égorgé près du foyer commun, vous avez jeté son corps à la rivière; le sol m'a tout dit, depuis le défaut du cheval qui vous portait, jusqu'à la blessure à la jambe que vous avez reçue dans la lutte.

-Grâce ! seigneur don Tiburcio, s'écria Cuchillo, accablé par la révélation subite de ces faits dont Dieu seul avait été témoin. Prenez tout l'or que vous m'avez donné, mais laissez-moi la vie, et, pour vous en remercier, je tuerai tous vos ennemis; je tuerai partout et toujours sur un signe de vous... pour rien... même mon père, si vous l'ordonnez; mais, au nom du Dieu tout-puissant dont le soleil nous éclaire, laissez-moi la vie, laissez-moi la vie ! reprit-il en se traînant aux genoux de Fabian.

-Arellanos vous demandait grâce aussi; l'avez-vous écouté ? dit Fabian en se détournant.

-Mais quand je l'ai tué c'était pour m'emparer de tout cet or à moi seul; je le donne aujourd'hui pour ma vie, que voulez-vous de plus ?" continua-t-il en résistant aux efforts de Pepe, qui cherchait à l'empêcher d'aller baiser les pieds de Fabian.

Des traits bouleversés par le torrent, une écume blanchâtre à la bouche, les yeux démesurément ouverts, mais sans regard, Cuchillo suppliait encore en essayant de ramper jusqu'à Fabian. Le bandit était arrivé d'efforts en efforts jusqu'au bord de la plate-forme. Derrière sa tête la nappe d'eau se précipitait écumant.

"Grâce ! grâce ! reprit-il, grâce au nom de votre mère, au nom de dona Rosarita qui vous aime, car je le sais, elle vous aime... j'ai entendu..."

"Quoi !" s'écria Fabian en s'élançant à son tour vers Cuchillo; mais l'interrogation expira sur ses lèvres.

Arraché au sol par le pied du carabinier Cuchillo, les bras et la tête en arrière, tombait renversé dans l'abîme.

"Qu'avez-vous fait, Pepe, s'écria Fabian.

-Le drôle, dit l'ex-carabinier, ne valait ni la corde qui l'aurait étranglé, ni la balle qui l'aurait abattu."

Un cri déchirant, un cri qui s'élevait du gouffre, couvrit leurs voix et domina le bruit de la cascade. Fabian avança la tête et recula saisi d'horreur. Accroché aux branches d'un buisson qui ploiyait sous son poids et dont les racines, qui tenaient à peine aux flancs du rocher, s'en détachaient petit à petit, Cuchillo planait sur l'abîme et hurlait de terreur et d'angoisse.

"Au secours! cria-t-il de cette voix de désespéré des damnés; au secours! si vous avez des entrailles humaines !"

Les trois amis échangèrent un regard intraduisible; chacun d'eux essayait la sueur de son front.

Tout à coup la voix du bandit s'éteignit et, au milieu d'éclats de rire hideux, semblables à ceux d'un aliéné, on n'entendit plus que quelques mots inarticulés qui s'échappaient de sa bouche.

Bientôt la voix de la cascade troubla seule le silence du désert; l'abîme venait d'engloutir celui de qui la vie n'avait été qu'un long tissu de crimes.

"Ah! s'écria Fabian, vous avez été au jugement des hommes son auguste caractère."

-Peut-être, répondit Pepe; mais le jugement de Dieu, qui vient de s'accomplir, est encore plus effrayant."

CHAPITRE V.

LES VOIX INTÉRIÈRES

Les ombres s'allongeaient insensiblement à mesure que le soleil s'avavançait vers le couchant, et, sous ses rayons obliques, le val d'Or ne jetait plus que de pâles et rares lueurs. Bientôt ces vastes solitudes, où venaient de se passer les terribles événements que nous avons racontés, allaient s'envelopper du manteau de la nuit et reprendre leur calme habituel.

Un devoir restait à remplir: c'était de donner la sépulture à don Antonio de Me-

diana. Bois-Rosé et Pepe se chargèrent de ce soin; transportés dans leurs bras jusqu'au sommet de la pyramide, il trouva son dernier asile dans le tombeau du chef indien. La superstition qui avait consacré ces lieux mettait le corps à l'abri de la profanation des hommes, et les pierres qui couvraient la tombe le protégeaient contre la voracité des oiseaux de proie.

"Que de fois, s'écria mélancoliquement le vieux chasseur, depuis que je suis en âge de porter un fusil ou une carabine, n'ai-je pas été présent dans ces moments douloureux où l'on compte ses morts! Ah! quel qu'on dise, l'instinct sanguinaire de l'homme ne s'éteindra jamais; qu'il rencontre ses semblables sur l'immensité de l'Océan ou au milieu des déserts, c'est toujours le même résultat: du sang qui rougit la mer ou dont le sable se teint; et cependant Dieu semble n'avoir créé la terre et la mer aussi vaste que pour qu'il y ait place pour tout le monde.

-Est-ce un reproche indirect que vous m'adressez ? demanda Fabian d'un ton d'amère tristesse; j'ai condamné le meurtrier de ma mère, j'ai condamné également l'assassin de mon père adoptif comme j'aurais condamné le vôtre. Ce que j'ai fait, je le ferai encore, ajouta-t-il avec fermeté; aurais-je en le droit de pardonner à l'un et à l'autre ?

-L'amertume est dans votre âme, mon enfant, s'écria Bois-Rosé, et vous fait mal interpréter mes paroles. Non, je n'ai pas eu l'intention de blâmer votre conduite; que Dieu m'en preserve! et d'ailleurs le pourrais-je, quand j'ai moi-même donné un avis semblable au vôtre dans cette terrible affaire ?

"Ces deux meurtriers, qui avaient échappé à la justice régulière des hommes, semblent avoir été poussés dans le désert pour y subir le châtimement dû à leurs crimes. Les condamner à pour vous été un devoir terrible que vous imposait la Providence. Vous l'avez rempli comme il convient à un cœur généreux."

"N'avez-vous pas noblement dédaigné les grandeurs du monde que vous offrait l'assassin de votre mère ? Agir autrement eût été lâcheté. Je suis fier de vous, mon enfant bien aimé. Ne voyez donc, dans mes réflexions sur l'acharnement des hommes à s'entre-détruire, qu'une pensée douloureuse que j'exprimais en songeant à la perversité de l'espèce humaine. Le temps approche où je serai seul, et je n'ai pu m'empêcher de penser que, lorsqu'un jour aussi mon tour viendra, peut-être ne trouverai-je pas alors un ennemi généreux qui protège mon corps contre l'outrage des hommes, et le preserve de devenir la pâture des bêtes."

Fabian ne répondit pas, et le chasseur continua, en étouffant un soupir.

"Avant de vous retrouver, Fabian, je n'osais penser au passé, je n'ose aujourd'hui penser à l'avenir." Et le chasseur souria de nouveau. "Mais à quoi bon s'occuper de ce qui n'est plus ou de ce qui n'est pas encore?... Que puis-je désirer dans le présent ? N'êtes-vous pas près de moi, et n'ai-je pas à veiller encore sur l'enfant que le ciel m'a fait retrouver ? Eh bien, quand vous ne serez plus là, je me dirai: "Si Dieu, qui deux fois l'a envoyé vers moi, ne me le rend pas, c'est qu'il est riche," heureux, que nul danger ne le menace," et cette pensée me consolera dans ma solitude."

Le chasseur se détourna pour chasser l'émotion qui se peignait sur sa figure et gagna sa voix; il semblait attendre une réponse de Fabian, mais Fabian resta muet.

"Tout est or est à vous, mon enfant, reprit Bois-Rosé; c'est l'héritage laissé par votre père adoptif; Pepe et moi allons emporter tout ce que nous permettront nos forces. Nous avons déjà perdu bien du temps. Allons, Pepe, à l'ouvrage, continua le Canadien en s'adressant à l'Espagnol, qui, le visage appuyé sur sa main, promenait aussi des regards mélancoliques sur le désert.

-Pas encore, dit doucement le jeune homme, apaisé par le ton de tendresse de Bois-Rosé; si vous le trouvez bon, nous passerons la nuit ici. J'ai besoin de me recueillir; un choc terrible a ébranlé mes esprits, et je demanderai conseil au silence de la nuit et du désert sur ce que je dois décider; demain je vous le dirai.

-Sur ce que vous devez décider ? demanda Bois-Rosé d'un air surpris.

-Il est trop tard à présent pour nous mettre en route, reprit Fabian sans s'expliquer davantage.

-Soit. Je ne vous contredirai pas; un jour de plus avec vous me sera toujours précieuse. Vous l'entendez, Pepe; moi, j'ai est donc d'asseoir notre camp là-haut sur la colline.

-Oui, dit Fabian, du voisinage de l'homme qui depuis une heure repose près d'un chef indien peut-être sortira-t-il pour moi quelque leçon dont je profiterai."

Le soleil s'inclinait de plus en plus vers l'horizon, et les trois amis gravirent de nouveau au haut de la pyramide. De son sommet la vue dominait au loin, et l'aspect du désert était de nature à promettre une nuit tranquille. Un calme profond régnait par tout. À l'exception d'une nuée de vautours planant au-dessus du cheval de don Esté-

van maître dans la plaine sans vie comme son maître dans son tombeau, et qui rappelait une sanglante catastrophe, tout avait repris la même physionomie de morne tranquillité.

Ces heures calmes du soir, dans les lieux qu'habite l'homme, portant à la rêverie; mais, dans le désert, un sentiment de crainte se mêle toujours aux pensées qu'elles évoquent. Pepe, moins absorbé que ses deux compagnons, jetai seul de temps en temps à l'horizon des regards soucieux.

"Mon avis, dit-il enfin, est que nous commettons une grande imprudence en restant ici cette nuit."

-Pourquoi cela ? où trouverons-nous une position plus forte et plus avantageuse que sur cette hauteur ? reprit le Canadien.

-Nous avons laissé échapper deux coquins dont la rancune peut nous jouer un mauvais tour.

-Quoi! ces deux vermines ? Ne vous rappelez-vous pas que nous avons vu l'un de ces vauriens tomber dans ce même gouffre où vous avez envoyé Cuchillo le rejoindre ?

-C'est vrai, et je me rappellerai longtemps les cris déchirants de ce malheureux suspendu aux branches d'un buisson, reprit Pepe en frémissant à ce terrible souvenir; mais l'autre va retourner au camp, et ce soir peut-être nous allons avoir soixante hommes sur les bras.

-Je n'en crois rien. Celui qui sous nos yeux a roulé dans le précipice de la cascade n'y est sans doute pas tombé par accident. Je parierais que c'est son compagnon qui l'y a poussé, pour rester seul maître du secret; et, s'il n'a pas voulu le partager avec son ami, sera-ce pour convier soixante avides chercheurs d'or au régal qu'il se promet ? Loin de retourner au camp, le drôle doit, à l'heure qu'il est, se tenir tapi dans quelque ravin pour attendre la nuit. Quand les ténébres couvriront le désert, nous le verrons rôder autour du trésor, comme nous entendons les loups hurler après le cadavre de ce cheval là-bas."

Le Canadien ne se trompait pas dans ses conjectures, du moins quand au sort d'Oroche.

Tout ce que vous dites là est très probable, répondit Pepe sans se laisser convaincre; mais néanmoins je persiste dans mon avis. Pendant que nous avons encore deux heures de jour, nous devrions emporter chacun trente ou quarante livres de cet or. C'est facile et cela fait, si je ne me trompe, une somme fort ronde. Nous marcherions toute la nuit dans la direction du préside de Tubac; nous pratiquerions une cache dans quelque endroit, nous y enfouirions le magot, puis nous reviendrions chercher une nouvelle provision. Le drôle à qui nous abandonnerions le champ libre nous laisserait encore, dit-il emporter avec lui son poids d'or, plus qu'il n'en faudrait à don Fabian. Voyez, n'est-ce pas une merveille de Dieu que cet amas de richesses dans ce vallon ?"

En disant ces mots, les deux chasseurs jetèrent un regard au-dessous d'eux. L'ombre s'allongeaient lentement sur le val d'Or, et les magiques lueurs s'éteignaient petit à petit sous cette ombre croissante.

"Je vous dis que l'homme ne retournera pas au camp; ce n'est pas son intérêt, reprit Bois-Rosé, et d'ailleurs nous partirons dans quelques heures."

-Et le pauvre diable que nous avons laissé là-bas, attendrons-nous à demain pour l'aller chercher ?

-N'attendrions-nous pas plus longtemps encore, si nous savions votre avis ? Je réponds que la fièvre l'aura fait dormir toute la journée comme un loir, reprit Bois-Rosé. Il est en sûreté, il a de l'eau; nous ne pourrions rien pour lui jusqu'à demain. Mon avis est de le laisser où il est; peut-être dur, ajouta-t-il plus bas; mais, vous concevez, il doit ignorer, sinon l'existence d'un trésor quelquepart, au moins son emplacement exact. Nous le laisserons manger de l'abandon forcé où nous le laissons, en lui donnant quelques-uns de ces cailloux d'or, puis nous..."

Ah! voilà l'embarrassant: qu'en ferons-nous ?

Nous y penserons, continua le Canadien; mais je présume que, s'il sent quelques livres d'or dans sa poche, il n'aura rien de plus pressé que de nous remercier et de prendre son vol vers les habitations."

Cette conversation entre les deux chasseurs avait lieu au moment où Fabian était un instant descendu dans la plaine pour réfléchir plus librement.

"Ce qu'il y a de plus clair dans tout ceci, reprit Pepe, c'est que vous êtes de mon avis, mais que don Fabian a dans la tête la dangereuse fantaisie de passer la nuit ici, et que c'est pour vous la loi suprême."

A continuer.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 28 OCTOBRE 1878.

MAGISTRATS DE DISTRICTS.

On se rappelle tout le bruit que les libéraux ont fait à propos des Magistrats de Districts, qui, disaient-ils, étaient un embarras dans l'expédition des affaires judiciaires et une dépense ruineuse pour la Province.

Tout ce que la presse et les orateurs du parti conservateur ont dit alors en faveur des Magistrats de Districts, pour prouver que les services de ces officiers étaient de la plus grande utilité sous le rapport administratif et judiciaire, vient d'être corroboré par le témoignage d'un homme aussi distingué par ses grandes capacités que par la haute position qu'il occupe, l'hon. Juge Loranger.

Cette opinion d'un homme placé en dehors de la politique et dont les lumières et la longue expérience sont reconnues de tous, démontre une fois de plus avec quelle ignorance et quelle mauvaise foi les libéraux agissent en toute chose.

L'hon. Juge, comme on le verra, ne se contente pas de faire des appréciations sur la question, il cite des faits et des chiffres officiels qui ne souffrent pas de réplique.

Nous aimons beaucoup cette énergique franchise chez les hommes que leur science et leur haute position mettent en état de pouvoir éclairer l'opinion publique sur beaucoup de questions que d'autres ne peuvent traiter avec la même autorité.

Cour Criminelle à Sorel.

Adresse de l'hon. Juge Loranger aux Grands Jurés du District de Richelieu, le 17 Octobre courant.

Messieurs les Jurés.

Pour mettre fin à la juridiction abusive, pendieuse et peu éclairée des juges de paix, et pour retrancher les dépenses de l'administration de la justice ou occasionnées par les procès par jurés universellement taxés, la législation de Québec établit, il y a quelques années, la magistrature de District. Cette institution modeste, malgré les préjugés qu'elle ait soulevés à son origine et qui ne sont pas encore tous disparus, était destinée à produire d'heureux résultats. En face de ces préjugés et de l'abolition récente de cette magistrature, je ne crains pas de proclamer son utilité et de regretter son abolition. Comme juge, il est de mon devoir d'exprimer mon opinion à ce sujet.

Les fonctions des Magistrats de District dont je ne parle ici que comme juge au criminel étaient de deux sortes; ils agissaient comme juges d'instruction préliminaire et comme juges du fond sur les petits délits et sur certaines félonies à l'option de l'accusé. Comme juges d'instruction, ils remplaçaient les juges de paix et les jurés comme juges de fond.

Le procès par jurés en matière criminelle est une noble et antique institution, mais c'est une machine lourde à manœuvrer et dont le fonctionnement entraîne de fortes dépenses aux gouvernements. La tendance de nos jours est de s'en dispenser dans les matières de peu d'importance et dans des matières peu graves quand l'accusé n'en réclame pas le bénéfice et consent à se faire juger par un tribunal, c'était ici le magistrat de District.

Outre que cette juridiction s'était incorporée depuis cinq ans dans notre système de judicature, qu'elle est devenue un des rouages de la machine judiciaire et une partie nécessaire à son fonctionnement par son expédition et la capacité des magistrats supérieurs à celle des juges de paix ordinaires, elle avait pris avec avantage son degré dans la hiérarchie judiciaire et personnelle que je sache, ne s'est jamais plaint de la substitution au procès par jurés, dans les cas de sa compétence. Mais c'était surtout au point de vue qui la fait aboier qu'elle était utile, je veux dire au point de vue de l'économie des deniers publics affectés aux salaires de ces fonctionnaires. Or, ce salaire minime, les frais de sept ou huit procès par jurés épargnés à la Province, ce dans chaque District, le compensaient et davantage. Est-il un seul District qui n'ait dans une année jugé un égal nombre de causes?

Je n'ai pas devant moi de statistique des autres Districts, mais je prends pour criterium de la rectitude de mon avancé en ce qui se rapporte au District de Richelieu, le tableau suivant qui m'est fourni par les livres officiels. Le nombre des causes jugés par le Magistrat de District a été pendant cinq ans et demi de 1105 dont 193 félonies qui sans lui eussent été jugées par jurés. Fixant en moyenne au chiffre de \$100 les dépenses de chaque cause et le shérif m'assure que cette évaluation est trop basse, voilà \$19,300 épargnés au trésor public pendant cinq ans et demi qui n'ont coûté que \$7,000 pour salaire du magistrat, faisant un gain clair de \$12,300 au trésor public.

N'ajoutez pas raison de vous dire qu'en ce District l'abolition du magistrat de District a été une perte pour le trésor public et qu'à ce seul titre, sans compter la nécessité d'une semblable juridiction dans une ville populeuse et un grand centre maritime comme l'est Sorel, le rétablissement de cette magistrature est une nécessité.

Le personnel du nouveau cabinet

Quelques détails biographiques sur les membres du nouveau cabinet d'Ottawa, intéresseront nos lecteurs.

Le Très Honorable Sir John Macdonald (Premier et Ministre de l'Intérieur) est âgé de 64 ans, et est en parlant sans interruption depuis 34 ans, ayant toujours représenté Kingston jusqu'au mois dernier. Il a été ministre pour la première fois en 1847, et a été au pouvoir pendant environ 20 ans.

L'hon. Dr. Tupper, C. B., (Ministre des Travaux Publics), est dans la vie publique depuis plus de 28 ans. Durant la moitié de ce temps, il a été ministre à la Nouvelle-Ecosse, et était Premier depuis trois ans à l'époque de la Confédération. Il refusa d'entrer dans le cabinet d'Ottawa en 1867, à cause de l'hostilité manifestée dans sa province contre le pacte fédéral. Il entra dans l'administration en 1870 et en fit partie jusqu'en 1873. Il a 57 ans.

L'hon. M. Charles Leonard Tilley, C. B., (Ministre des Finances), a été ministre au Nouveau-Brunswick presque pendant 20 ans, et a été Premier durant quatre ans. En 1869, il devint membre du gouvernement d'Ottawa et administra le département des douanes jusqu'en 1873 qu'il fut nommé au ministère des finances. Agé de soixante ans, il refusa, il y a quelques mois, de M. MacKenzie, un second terme comme lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, et il fut le seul des trois candidats conservateurs élu à St. Jean, N. B. De toutes les provinces, celle-là a été la seule qui a envoyé une majorité libérale à Ottawa aux dernières élections.

L'hon. M. Alexander Campbell (Receveur-Général) a été membre de l'ancien Conseil Législatif à partir de 1858 jusqu'à la Confédération. Il en a été Orateur quelque temps, et ministre alors pendant trois ans. Depuis 1867 jusqu'en 1873, il a fait partie du cabinet et il est depuis la même époque le chef reconnu du parti conservateur au Sénat. Il a 55 ans.

L'hon. James Cox Aikins (Secrétaire d'Etat) est Irlandais-Canadien, a été député de Peel dans les intérêts réformistes, depuis 1854 jusqu'en 1861 où il fut défait, et il a été Conseiller Législatif depuis 1862 jusqu'à l'Union Fédérale. En 1869, il fut appelé au ministère comme Secrétaire d'Etat, Il a 55 ans.

L'hon. John O'Connor, C. R., Président du Conseil a été membre du Parlement depuis 1863. Il a fait partie du gouvernement conservateur depuis 1872 jusqu'à sa résignation le 5 novembre 1873. Il est dans le cabinet le représentant spécial des catholiques d'Ontario, et est âgé de 54 ans.

L'hon. Louis François Rodrigue Masson (Ministre de la Milice) est fils de l'hon. Joseph Masson et est né à Terrebonne le 7 novembre 1834. Fut reçu avocat en 1859. Élu par acclamation en 1867, réélu de même en 1873, en 1874, et en 1878. A refusé un siège dans le cabinet en 1873 pour cause de dissentiment avec le ministre sur la double question des écoles et de l'amnistie.

L'hon. Hector Langevin, C. B. C. R., (Maire général des Postes) né le 25 Août 1826 à Québec, a été ministre depuis 1864 jusqu'à la fin de l'Union. Secrétaire d'Etat en 1867, il devint ministre des Travaux Publics en 1869.

L'hon. L. F. G. Baby, C. R., (Ministre du Revenu de l'Intérieur) né à Montréal le 26 Août 1834, est devenu membre du barreau en 1857 et Conseil de la Reine en 1873. Maire de la ville de Joliette il fut élu pour la première fois par acclamation à la Chambre des Communes en 1872 et y a toujours siégé depuis.

L'hon. John Henry Pope, reprend le département de l'Agriculture, qu'il occupa depuis le 25 octobre 1871 jusqu'à la chute du cabinet Macdonald. Député de Compton depuis 1857. Il a 54 ans.

L'hon. James Macdonald, C. R., (ministre de la justice) fut Secrétaire Provincial à partir de 1864 jusqu'à la Confédération dans le cabinet local dont le Dr. Tupper était le chef. Après avoir siégé très longtemps dans la législature de la Nouvelle-Ecosse, il fut élu au parlement fédéral en 1872, fut défait en 1874 par une faible majorité et a été réélu au mois dernier. Il n'a que 50 ans.

L'hon. M. James Colledge Pope, (ministre de la marine et des pêcheries) est l'homme public le plus en vue de l'Île du Prince-Edouard. Il a siégé dans la législature de l'Île depuis 1857 jusqu'en 1876; y a été premier-ministre, est marchand et a 51 ans.

L'hon. M. Mackenzie Bowell, (ministre des douanes) est en parlant depuis 1867. Depuis un an, il a cessé d'être grand-maître des orangistes en remplacement de feu l'hon. John Biliard Cameron. Il a 55 ans.

On voit que Sir John A. Macdonald s'est entouré d'hommes de distinction et d'une longue expérience dans notre monde politique. Son ministère, tel que constitué, est le plus fort en capacités que nous ayons eu depuis la Confédération.

MORT DU CARDINAL CULLEN Archevêque de Dublin.

Dublin, 25 — Le cardinal Cullen est subitement tombé malade vers deux heures hier après midi et est mort à 4 heures. Il était d'une santé très faible depuis son retour du concile tenu en février dernier. Mercredi il s'est plaint de douleurs dans l'estomac, jeudi matin sa maladie fut déclarée sérieuse mais non dangereuse. Subitement il commença à faiblir. Il répondit aux prières des agonisants et au dernier moment il sera la main de son secrétaire privé. Il dit "adieu" sans effort et rendit l'âme.

Les magasins sont fermés dans les envi-

rons de la cathédrale. Le corps restera dans la chapelle privée jusqu'à samedi et il sera alors transporté et exposé dans la cathédrale. Une messe solennelle de Requiem sera chantée lundi et les funérailles auront lieu mardi.

M. McCabe, évêque coadjuteur lui succédera probablement. Les catholiques de Dublin porteront le deuil pendant un mois.

NOUVELLES D'EUROPE.

Londres, 24 — Un correspondant de Vienne dit que les affaires prennent dans les environs de Constantinople la tournure semi hostile qu'elles avaient avant le congrès de Berlin.

Une dépêche de Berlin dit que le retour des troupes russes vers Constantinople n'a commencé qu'après que la Porte eut refusé de signer un nouveau traité tel que demandé par la Russie.

Une dépêche de Vienne dit qu'on croit dans les cercles bien informés que le succès probable des partisans d'Audrassy dans la Hongrie et l'Angleterre aura pour effet l'annexion de Novi Cazar et de Salonique.

La Porte semble grande ou résultat, car elle prépare un camp de 100,000 hommes près de Stenitza.

L'Orateur des Communes.

Nous sou-crivons pleinement aux remarques suivantes de L'Union des Cavaliers de l'Est au sujet de l'Orateur des Communes.

"Nous ne craignons nullement de mettre en avant le nom de M. Blanchet, député de Lévis, et ex-orateur du parlement de Québec. Qui est mieux qualifié que lui à l'occupation de ce poste? Nous n'en connaissons aucun, et la chambre des Communes ne saurait jamais faire un choix plus judicieux.

"L'expérience, le talent et les autres qualités bien connues de M. Blanchet, son état de service qui en fait un vétéran politique des plus respectables, ne manquent pas d'être appréciés par la chambre comme elles le méritent, en l'appelant à présider ses délibérations.

"Il ne reste plus qu'à ajouter un mot. M. Blanchet, par ses manières franches, loyales et sympathiques, se fait bien vu de tout le monde."

INFORMATIONS.

Le procès des trappeurs de Ste. Anne se poursuit activement à Montréal. Un grand nombre de témoins ont été entendus et ont déclaré avoir voté pour M. Girouard, leur nombre dépasse de beaucoup celui des bulletins constatés dans la boîte. Plusieurs même qui avaient fait des marques particulières sur leurs bulletins, ont juré, après examen de la boîte devant la Cour, que ces bulletins n'y étaient plus. Le procès continue cette semaine.

Les Hons. Masson et Baby ont été l'objet des démonstrations les plus flatteuses et les plus enthousiastes dans leur comtés respectifs, Terrebonne et Joliette. Ils seront réélus par acclamation.

La dépêche suivante a été reçue de Victoria, Colombie Britannique: "Le vote en cette ville a été unanime pour le Très-Hon. Sir John A. Macdonald, et la fermeture du scrutin Sir John avait 896; M. DeCosmos, 538; et M. Davies, 420. Victoria élisant deux députés. Sir John et M. DeCosmos conservateurs, sont élus. On a manifesté beaucoup d'enthousiasme à la nouvelle du résultat. La Colombie enverra six conservateurs aux communes."

M. Todd est d'opinion que Sir John A. Macdonald, ayant été élu à Victoria, Colombie Britannique depuis son acceptation d'office, n'a pas besoin de se faire réélire.

L'hon. M. Baker vient d'intenter contre les propriétaires du Witness une action pour \$20,000 de dommages pour avoir refusé de publier une rétractation des articles contre lui qu'ils avaient reproduits du Herald.

ECONOMIE — On sait que depuis les élections fédérales, le frère de l'hon. Marchand ministre à Québec avait été casé par M. McKenzie, à la douane avec un salaire de \$1200 par année. Cette nomination avait été faite en dépit du protêt du collecteur des douanes qui prétendait que les services de ce nouvel employé n'étaient pas requis par le besoin public. Cette nomination inutile faite par le défunt gouvernement libéral vient d'être annulée par l'hon. Bowell le nouveau ministre des douanes, pour motif d'économie.

Une autre lettre de M. Joly.

Judi dernier, M. le Maire de la Cité a communiqué à une réunion d'intéressés une seconde lettre de M. Joly relativement à la branche du chemin de fer dont il a été question dans notre dernier numéro.

M. Joly continue d'aimer beaucoup les trifluviens, de s'intéresser à leur prospérité commerciale, il le dit du moins. Il aime aussi beaucoup nos cent mille piastres qu'il n'en parle que d'une façon incidente à la fin de sa lettre, sous le mot débentures.

Enfin cette bonne petite lettre d'amour de M. Joly n'a qu'un léger défaut aux yeux de quelques uns: celui de faire passer les cent mille piastres avant le reste, comme semblerait l'indiquer la phrase suivante: "cette question est une de celle qu'il est bon de considérer avant de commencer l'ouvrage du Loop line."

Beaucoup d'autres persistent à croire que M. Joly aime encore mieux les trifluviens que leurs débentures, mais que, le

cas échéant, ce serait le bonheur parfait pour lui que de posséder les uns et conquérir l'affection des autres, si non pour lui-même, vu qu'il se fait déjà vieux, au moins pour quelqu'un des siens.

Dans tous les cas on ne peut tarder beaucoup à entrevoir le but réel de ces charnants procédés.

Commission du Chemin de Fer de Q. N. O. & O.

Québec, 22 Octobre 1878.

Monsieur le Maire,

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai appris, de votre propre bouche ce matin, lorsque vous m'avez fait l'honneur de venir me voir à mon bureau, que le projet du Loop line ou anneau de chemin de fer tout autour des Trois-Rivières, a rencontré l'approbation générale de votre Conseil-de-Ville. J'ai compris d'après vos remarques que le Conseil-de-Ville n'insistait pas sur la construction d'une bâtisse distincte de la station actuelle pour les Terminus de l'Embranchement des Piles. Je suppose que je suis correct sur ce point.

Quant au second point mentionné dans ma lettre du 17 courant, où je vous demandais d'aider le gouvernement dans l'acquisition du droit de passage pour la ligne projetée, j'avais confiance, comme j'ai encore confiance, dans le patriotisme et l'intelligence des propriétaires à travers le terrain desquels et sur les quais desquels le Loop line devrait passer. Je prendrai la liberté, M. le Maire, de vous prier de faire rassembler ces propriétaires qui sont très peu nombreux, afin de voir à quelles conditions ils accorderont au gouvernement le droit de passage. Si leur demande est modérée, nous pourrions conclure un marché avec eux et commencer l'ouvrage de suite. Je n'ai pas mentionné, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 17 courant, l'offre qui nous a été faite par votre Conseil, cet été, d'une certaine étendue de terrain sur la commune pour la rente indiquée dans la résolution qui contient cette offre. Il est bien entendu, M. le Maire, que, si le projet du Loop line est mis à exécution, le gouvernement accepte cette offre avec reconnaissance. Ce terrain sera de la plus grande utilité pour les besoins du chemin de fer et pour subvenir aux nécessités du grand trafic qui, je l'espère, se fera avant longtemps sur cette ligne.

J'attendrai avec impatience votre réponse à cette lettre; car je serais heureux de profiter des dernières semaines de cette belle saison d'automne pour faire autant d'ouvrage que possible.

Je prendrai la liberté de vous demander de vouloir bien me dire quand le gouvernement pourra s'adresser à votre Conseil pour avoir les Débatteurs qui ont été promises. Car cette question est une de celles qu'il est bon de considérer avant de commencer l'ouvrage du Loop line.

En terminant, M. le Maire, laissez-moi vous assurer encore une fois que rien ne me donnera plus de satisfaction que de mettre à exécution un plan qui doit garantir pour toujours la prospérité de la ville des Trois-Rivières, en lui donnant l'occasion de développer toutes ses ressources et de profiter de sa position exceptionnellement favorable.

J'ai l'honneur d'être, M. le Maire, Votre obéissant serviteur, H. G. JOLY, Commissaire des Travaux Publics.

A Son Honneur le Maire des Trois-Rivières, Trois-Rivières.

COLONISATION.

LA SEIGNEURIE DE LANAUDIÈRE.

Il y a quelques semaines, MM. P. E. Panetton, N. Denoncourt, Ed Rocheleau G. Dufresne et Jos. Lajoie, de cette ville faisaient l'acquisition d'une partie considérable de la Seigneurie de Lanaudière, dans le comté de Maskinongé. A part les moulins et autres propriétés en exploitation, cette partie de Seigneurie comprend une étendue de onze mille arpents de magnifique terrain couvert de belles forêts d'érables et autres bois, et parsemé de petits lacs très poissonneux; elle a son front partie dans St. Justin et partie dans Ste. Ursule, et s'étend en profondeur entre St. Paulin d'un côté St. Didace et St. Gabriel de l'autre, jusqu'à St. Alexis de Caxon.

Située entre six grandes paroisses, cette magnifique réserve n'attendait depuis longtemps qu'une initiative intelligente, pour fournir à la colonisation un champ fertile et vaste.

Les messieurs dont nous venons de parler l'ont compris et leur premier soin, après l'acquisition, a été de prendre des mesures efficaces pour préparer les voies à un mouvement de colonisation dans cet endroit. Ils ont fait ouvrir au centre du terrain un chemin qui a 5 milles de longueur et donne une communication directe avec le fleuve et le chemin de fer par les routes de Ste. Ursule et de la Rivière-du-Loup. Le centre de ce grand domaine qui peut former une belle paroisse, se trouve ainsi à une distance d'à peine 6 lieues du village de la Rivière-du-Loup.

Nous apprenons que depuis que l'ouverture du chemin est commencée bon nombre de cultivateurs des paroisses voisines sont allés visiter les lieux et ont été enchantés des moyens de communication comme de la beauté du site et de la qualité du sol. Dès l'année prochaine plusieurs colonies auront déjà commencé à ouvrir des terres et avant longtemps on verra probablement surgir une nouvelle paroisse en cet endroit.

Pour le moment nous tenons à faire connaître aux amis de la colonisation ce nouveau champ d'action qui, par la nature de son sol et sa situation exceptionnellement avantageuse, mérite à tous égards d'attirer leur attention.

Nous profitons également de la circonstance pour féliciter nos entreprenants concitoyens de l'idée généreuse et patriotique qui les a engagés à ne pas reculer devant les dépenses considérables qu'ils viennent de faire au bénéfice de la colonisation.

Nous espérons que toute le gouvernement leur donnera tout l'appui que mérite la noble entreprise dont ils supportent, les premiers, les frais dispendieux.

NOUVELLES LOCALES.

Nous regrettons d'apprendre que le Révérend Messire Antoine Proulx ex curé de St. Philippe, diocèse de Montréal, et aujourd'hui à St. Tite, est dangereusement malade. Il a été administré vendredi.

La semaine dernière, M. le Coroner Valère Guillet a été tenu une enquête à St. Prosper sur le corps d'une femme nommée Hamelin, morte subitement.

Un batelier de St. Pierre les Bequets, nommé Nap. Bédit s'est noyé mercredi dernier sur le fleuve (son corps a été retrouvé près de Batiscan; cet homme est marié et père de famille.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Marie Anne Joséphine Roy, épouse de P. I. Oscar Rousseau, Ec., ex-Z.-P., arrivée à Nicolet le 21 courant. Madame Rousseau a succombé à la fleur de l'âge, elle n'avait que 25 ans, à une longue maladie soufferte avec toute la résignation d'une âme noble et généreuse. Cette perte a été très sensible à la population de Nicolet dont Madame Rousseau s'était acquis la profonde estime par ses excellentes qualités.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons nos sincères condoicances à notre ami, M. Rousseau, pour la perte si douloureuse qu'il vient de faire. (Les journaux de Québec et Montréal sont priés de reproduire.)

Faits Divers.

Guelph, 21 — La ville a été mis en émoi hier soir entre 7 et 8 heures par un triste événement. Il parait d'après ce que l'on a pu savoir jusqu'à présent que deux jeunes garçons du nom de Ryder étant sortis avec leur sœur pour faire une promenade sur le chemin Elora, firent la rencontre près de l'église Baptist de deux hommes nommés Cantfield et Hornbostel fermiers. Ces deux hommes étaient sous l'influence de la boisson et parlaient sur un ton extrêmement élevé. L'un des jeunes Ryder leur demanda: "Qu'est-ce que vous dites?" Hornbos s'arrêta au milieu du chemin et tirant un revolver, il répondit: "Que le diable t'emporte je vais te montrer ce que je dis." En même temps, il levait le chien de son arme et fit feu. La balle alla frapper Dlle Ryder à la joue droite près de la tempe, et lui fit une blessure grave. Elle fut conduite chez un médecin qui lui donna ses soins, Hornbostel a été arrêté et mis en prison.

Plus tard — Delle Ryder est encore vivante et on espère que sa blessure n'est pas mortelle.

Un avis gratuit, Mais précieux

"Les temps changent et nous changeons avec le temps" est une assertion que presque tous connaissent. "La température varie et notre état de santé en subit les variations" est aussi une assertion plus familière d'après l'expérience générale, dans tous les cas. Plus la charpente humaine est forte, plus aussi le système vital est par là même plus robuste et plus vigoureux, et moins sont nuisibles à la constitution, les effets de variations de la température des différents degrés de sécheresse et d'humidité et des changements soit dans les directions ou la force du vent. Si ces données sont exactes et vraies, l'on comprend que le but principal d'un chacun doit être d'obtenir cette vigueur et cette force qui le mettent en état de braver sans danger la sévérité de l'hiver tout comme les chaleurs écrasantes de l'été, et les transitions brusques et dangereuses des périodes du printemps et de l'automne.

Rien n'est mieux calculé pour en arriver là, que l'usage du fameux tonique connu sous le nom de "Vin de Quinine de Champbell." Il ranimera l'appétit qui fait si souvent défaut à l'approche du printemps. Il détruira les émanations putrides et dangereuses provenant des débris de nos rues, tant durant l'été que durant l'hiver. Il donnera une vigueur nouvelle, en même temps qu'il ramènera la santé chez le dyspeptique affaibli et abattu. Aux malades et aux faibles, il apportera l'apparence et la réalité d'une santé rétablie. Tels ont été d'après l'expérience générale, les bienfaits effectués dans le passé, du VIN DE QUININE DE CAMPBELL, et il est opportun de les rappeler ici pour l'avantage de ceux qui n'ont pas éprouvé les heureux résultats de cette médecine inappréciable.

UN FAIT ÉTONNANT.

Un grand nombre d'Américains meurent aujourd'hui des effets de la Dyspepsie ou de maladie de foie. Le résultat de ces maladies sur les masses est des plus alarmants, en leur rendant la vie à charge au lieu de la leur faire utile et agréable comme ça devrait être. Ayez entière confiance et consultez les Pharmaciens et essayez une bouteille de Green's August Flower. Un

prompt soulagement est assuré. Des millions de bouteilles de ce remède ont été données à l'essai, et dans tous les cas le résultat a été satisfaisant.

AVIS.

PROCEDE CHANEY Pour Laver et renouveler la PLUME AU MOYEN DU

RENOVATEUR CHANEY,

Toussaint Benoit & Anathol Benoit, PROPRIETAIRES.

Les sous-signés ont l'honneur d'informer le public qu'après avoir renouvelé au delà de 600 LITS DE PLUMES dans la Ville de Sorel, ils sont venus établir dans la Ville des Trois-Rivières, etc.

PRIX.

Pour un Lit de Plumes y compris le Traversin et deux Oreillers, etc. On fait une réduction quand il y a plusieurs lits.

CERTIFICAT.

Nous, sous-signés, médecins, résidant en la Ville de Sorel, après avoir examiné l'appareil Chaney pour nettoyer la plume, etc.

Dr. Lattreux, Dr. Ladouceur, Dr. Douaire Bodey, Dr. Bruneau, Dr. Silvestre. Nous, médecins, résidant dans le Village de Laprairie, certifions que nous avons fait lavé nos lits de plumes et nous conseillons tous les gens d'en faire autant.

REFERENCES.

Nous certifions qu'après avoir fait renouveler nos lits de plumes par l'appareil Chaney, nous avons été satisfaits sous tous les rapports, pour la propreté, la souplesse et l'élasticité causé au lit par cet appareil.

TROIS-RIVIERES.

Nous certifions qu'après avoir fait renouveler nos lits de plumes par M. Toussaint Benoit au moyen du Renovateur Chaney, nous avons été satisfaits sous tous les rapports, pour la propreté, la souplesse, et l'élasticité causé au lit par cet appareil.

HOTEL DES TROIS-RIVIERES A VENDRE.

La magnifique bâtisse à quatre étages, connue sous le nom de "HOTEL DES TROIS-RIVIERES", située sur la Rue Badaeau, No. 10 et 12, entre le Marché aux Denrées et le Marché à Poin, à quelques pas de l'Hotel Richelieu, tenu par M. Louis Bergeron, est certainement une des bâtisses de la Ville qui offre le plus d'avantage sous tous les rapports pour y tenir, soit un Hotel, soit une place d'affaire.

CONDITIONS LIBERALES.

S'adresser au sous-signé. PIERRE JOLETTE, ENTREPRENEUR. No. 45 Rue Volontaire, Trois-Rivières.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE.

Le quatorzième jour de Octobre mil huit cent soixante-dix huit. No. 61. HILAIRE DOUCET cultivateur de la paroisse St Wenceslas, District des Trois-Rivières.

CLEOPHAS BERGERON & CHARLES BERGERON, tous deux cultivateurs, ci-devant de la paroisse St. Wenceslas et actuellement de la paroisse Ste. Gertrude, dans le dit District.

Sur motion de la part de Messieurs Denoncourt & Harois, Procureur du Demandeur, en autant qu'il appert par le rapport de Magloire Martin un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au des de la Sommation en cette Cause, et par l'affidavit produit, que Charles Bergeron l'un des défendeurs en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON L'OR. No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



OST le plaisir d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont légué leur ci-devant magasin No. 138 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au No. 138 de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU Des Comtes de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la susdite compagnie sont par le présent notifiés que les taux suivis de répartition ont été imposés sur tous les billets de dépôt en vigueur aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et dépenses de l'année finissant le 1er Sept. 1878, savoir :

Table with 2 columns: Date and Amount. Rows include 30 Sept 1877, 18 Oct 1877, 30 Nov 1877, 30 Jan 1878, 28 Fév 1878, 30 Mars 1878, 30 Avril 1878, 20 Juin 1878, 31 Août 1878.

Le paiement des dites réactions, formant serret par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (déduction faite des billets annulés), est par le présent requis au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke ou à un agent dûment autorisé de la Compagnie, le ou avant le troisième jour de novembre prochain.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle "Stanstead & Sherbrooke" contre le feu. Sherbrooke, le 2 oct. 1878

MOISE GOVIN, AGENT COLLECTEUR ET HUISSIER NICOLET.

N. MARCHAND, Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS. 167

M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2 00) par mois.

HOTEL du CANADA

TENU PAR JOS. A. GRENIER 84-RUE CHAMPELOUR-86 Presqu'en face du dépôt du chemin de fer, Q. M. O. & O. Le public voyageur trouvera à cet hotel tout confort désirable. Repas à tout heure. Liqueur de premier choix. Le tout à des prix modérés.

CHARLES DION, BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. AUX DAMES !!

MR. DION tiendra, avec sa Boutique de Barbier, une Boutique de Coiffeur où on pourra se faire faire coiffes, tresses, rouleaux en cheveux etc., etc., à des prix réduits et dans les derniers goûts.

Electricité !

HUILE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS. VALANT DIX FOIS SON PÉRIODIQUE EN OR - LA DOULEUR NE PEUT DURER QU'ON EN FAIT USAGE. C'est la médecine la meilleure marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Une valeur de cinquante centimes a guéri un rhume de longue durée.

DICTIONNAIRE DE DROIT ET DE PROCEDURE.

D'après le Code Civil du Bas-Canada, celui de Procédure Civile et leurs amendements, jusqu'à la fin de la dernière session du Parlement; contenant diverses formules usitées dans la pratique. - Un vol in-8 de 690 pages. Prix \$8.00.

EN VENTE A Montréal, chez JOHN LOVELL, Imprimeur, No. 23, Rue St. Nicolas. A Trois-Rivières, chez F. STOBBS, Libraire et chez l'auteur sousigné.

F. OISEL.

(DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD DE Pianos, Harmoniums, etc., etc. No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

UN ENCAN sera faite le 19 Juin prochain à Québec de 12 pianos Collage du dernier genre et de plusieurs orgues et harmoniums. Ces instruments proviennent de la fabrique de M. OISEL et des lres fabriques de Paris. Tous ces instruments sont garantis pour cinq années.

GRANDE VENTE DE MIROIRS

SERA VENDU PAR ENCAN samedi prochain à l'enseigne du pavillon blanc, voisin de M. Jourdain Rue Badaeau. Un lot de beaux miroirs assortis. La vente commencera à 9 heures du matin et aura lieu aussi le soir à 7 1/2 heures. J. A. GELINAS, Encanleur Trois-Rivières, 26 Septembre 1878.

L. E. LUPIEN

MAGASIN D'EPICERIES. No. 46 Rue du Platon (Ancienne place de JAMES SHORTIS Ecr.) On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'Épicerie pour les familles. Tous les effets sont de première qualité. Trois-Rivières, 22 Mai 1878.

J. M. DESILETS, AVOCAT, (Ci-Devant Magistrat de District.) TROIS-RIVIERES.

Bureau : Rue St. Joseph, No. 28. Résidence : Rue Notre-Dame (Est), No. 95. Consultation : Au Bureau, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. A Domicile, de 7 à 9 h. P. M. Trois-Rivières, 9 Septembre 1878.

G. A. BOURGEOIS.

MEDECIN ET CHIRURGIEN, No. 22 Rue Royale, TROIS-RIVIERES. CONSULTATION : à toutes les heures du jour. 10 Septembre 1878.

5,000 ROBES DE BUFFLES.

ON vient de recevoir un magnifique lot de Robes de Buffles du Nord-Ouest. A vendre à très bas prix chez GREEN & SONS Co. 517, 519, 521, 523, 524, 525 & 526 RUE ST. PAUL, MONTREAL. N. B. - Le département spécial a été organisé à cette effet. Trois-Rivières, 9 Sept. 1878.

Maison Canadienne d'Ornements d'Eglise.

DEMEUREMENT A L'ENSEIGNE DE LA COTTE D'ARMES DU PAPE. MAISON CANADIENNE d'Ornements d'Eglises, Orgues, Harmoniums, Pianos, etc., etc., etc. MM. COUTU ET CIE., Ont l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé qu'ils viennent de transporter leur magasin au No. 245, RUE NOTRE-DAME, Deuxième porte de la Rue St. Lambert et porte voisine de M. A. BRAHADI, chapelier.

Agents en Gros pour les PIANOS et HARMONIUMS-ORGUES Les MM. du Clergé et les Communautés Religieuses qui auront besoin de ces articles, pourront les acheter AUX PRIX des MANUFACTURES en s'adressant à nous et par là épargneront de 33 1/2 à 50 0/0 sur LES PRIX DU DETAIL.

COUTU & CIE. Montréal, 3 Juin 1878. - 1 a.

NOUVEL ETABLISSEMENT D'ORNEMENTS D'EGLISE !! C. B. LANCTOT, IMPORTATEUR, No. 270, Rue Notre-Dame, No. 270

Etant de retour d'Europe, je reçois maintenant à mon ancien magasin un assortiment complet et varié de : BRODERIES, CHASUBLERIES, BRONZES ET ORFÈVREURIE, HUILE D'OLIVE, VEILLEUSES, CIERGES, BOUGIES, ENCENS, ETC.

Pour Séminaires, Collèges et Couvents : MERINOS A SOUTANES, CEINTURES, BARETTES, SAYS NOIR, ROUGE ET BLANC TOILE ET DRAP.

Statuaire Religieuse et Chemin de Croix. Le tout a été acheté dans les meilleures manufactures d'Europe, à des prix réduits, et sera vendu à des prix excessivement modérés.

Une visite est respectueusement sollicitée. C. B. LANCTOT, 270, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Les COURS de cette Ecole s'ouvriront le PREMIER OCTOBRE prochain et se continueront, durant six mois au même lieu et sous les mêmes conditions que les années précédentes. THS. E. DODET D'ORSONNENS, M. D., Secrétaire 25 juillet.

DMENEAGEMENT. E. LESAGE

MEDICIN ET PHARMACIEN COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. ANTOINE. - (PORTE VOISINE DE MR. L. Z. BEAUDRY, MARCHAND.) UN assortiment complet de médecines patentées divers articles de toilette et des remèdes de toute sorte sont à la disposition du public au nouvel établissement du Dr. LESAGE.

BUREAU D'ENREGISTREMENT, DIVISION D'ENREGISTREMENT DES TROIS-RIVIERES, COTTE ST. MAURICE. AVIS.

Le 17 Février 1877, les plans et livres de renvoi officiels pour le Comté St. Maurice, ont été déposés à us le Bureau du Régistrateur de la Division d'Enregistrement des Trois-Rivières; et le 20 Juillet courant, la Gazette Officielle de Québec a publié une proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil, fixant le vingt-cinq du mois d'Août prochain comme étant le jour à partir duquel, les dispositions relatives au renouvellement d'enregistrement dans la dite circonscription deviendront en force.

A VENDRE A BON MARCHÉ. Bois de corde métré, CMre de toute dimension. Bois de charpente et bois rond. (Round timber) G. A. McDUGALL. Trois-Rivières, 6 Mai 1878.

P. McLeod, AVOCAT. BUREAU : Coin des rues St. Pierre & Bonaventure; en face de l'Eglise paroissiale. Trois-Rivières, 17 juillet 1878

THOS. BOURNIVAL, Magasin d'Épiceries RUE DES FORGES. EN FACE DU BLOC DE ROBICHON & FRERE PRES DU MARCHÉ

On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'Épicerie pour les familles. Tous les effets sont de première qualité. Trois-Rivières, 27 avril 1878.

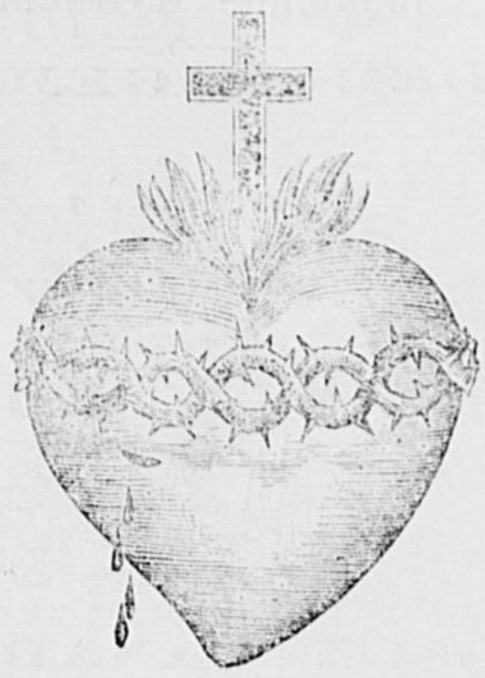
A VENDRE A BON MARCHÉ. Bois de corde métré, CMre de toute dimension. Bois de charpente et bois rond. (Round timber) G. A. McDUGALL. Trois-Rivières, 6 Mai 1878.

P. McLeod, AVOCAT. BUREAU : Coin des rues St. Pierre & Bonaventure; en face de l'Eglise paroissiale. Trois-Rivières, 17 juillet 1878

THOS. BOURNIVAL, Magasin d'Épiceries RUE DES FORGES. EN FACE DU BLOC DE ROBICHON & FRERE PRES DU MARCHÉ

On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'Épicerie pour les familles. Tous les effets sont de première qualité. Trois-Rivières, 27 avril 1878.

A VENDRE A BON MARCHÉ. Bois de corde métré, CMre de toute dimension. Bois de charpente et bois rond. (Round timber) G. A. McDUGALL. Trois-Rivières, 6 Mai 1878.



GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-COEUR.

Destinée à venir en aide à la fondation de trois grands établissements catholiques; le Carmel, le Collège de la Sainte-Vierge, des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, la Loterie du Sacré-Coeur a été mise à la disposition du public.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table with 2 columns: Description of prizes and their value. Total value: \$272,572.00.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Gonsol, Président du Comité du Sacré-Coeur, des Honorables J. A. Chapiéau et G. G. Ouellet, de L. A. Jetté, M. P. R., A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Sherif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Mrs. et sous la surveillance des membres de trois comités.

F. X. COCHUE, Gérant, No. 256 Rue Notre-Dame, Montréal.

3 Décembre 1877.

THE Scottish Commercial COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU. Capital \$10,000,000.

OR Grande chance pour faire de l'argent. Nous avons besoin dans chaque ville de prendre les souscriptions pour la meilleure et la moins chère publication de famille qui soit publiée en Amérique.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette.

A VENDRE. Le Soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carrés et sciés, consistant en bois carrés de pin rouge, pin blanc d'épinette, en bois sciés de pin, d'épinette et de blanchet de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

AVIS. Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, TOUTE ESPECE DE VIEILLES FERROCNERIE, FONTE, PLOMB, CUIVRE JAUNE ET ROUGE.

LA BANQUE DE QUÉBEC, DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé à l'intérêt raison de QUATRE PAR CENT par an.

LA BANQUE DE QUÉBEC, DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIERES. Depuis longtemps le besoin d'un Relieur se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

Compagnie d'Assurance Impériale Contre le Feu.

ETABLIE EN 1830. Bureau en Chef 148 Old Broad et 16 Pall Mall. LONDRES. Agence pour le Canada 61 et 63 Rue St-François-Xavier MONTREAL.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada, SAM HART, Agent pour les Trois-Rivieres Rue Alexandre. Les Trois-Rivieres, 25 Juin 1877.

AVIS. GODFROI LASSALLE. PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No 16. Rue des Champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

J. B. O. DUMONT, AVOCAT ET Notaire Officiel, pour le Notaire et Notaire des Trois-Rivieres. BUREAU A RESIDENCE. No. 21 & 23 RUE ALEXANDRE. Trois-Rivieres, 2 sept. 1875.

La Compagnie Express Canadienne. Ayant étendu ses affaires sur le parcours du Chemin de Fer Québec, Montréal, Ottawa & Occidental jusqu'à Trois-Rivieres, offre de grandes facilités pour la transmission sûr et prompt de lettres et d'argent sur cette ligne, pour n'importe quel endroit de la Puissance des Etats-Unis et de l'Europe.

JOSEPH MASSE, RELIEUR. COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE. Depuis longtemps le besoin d'un Relieur se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

AVIS. Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, TOUTE ESPECE DE VIEILLES FERROCNERIE, FONTE, PLOMB, CUIVRE JAUNE ET ROUGE. Et tous autres objets de ce genre, hors d'usage. S'adresser à notre magasin. Rue St Antoine. LUCKERHOFF & FRERE. Trois-Rivieres, 3 Février 1876.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets. AVOCAT, Bureau au "Journal des Trois-Rivieres." Trois-Rivieres, 15 avril 1875.

P. Desilets, NOTAIRE, Bureau: au "Journal des Trois-Rivieres." Trois-Rivieres, Février 1878.

Malhot & Cooke. AVOCATS, Bureau: RUE BONAVENTURE Trois-Rivieres 25 Nov 1874

Dumont & Dupont. AVOCATS, Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre. Trois-Rivieres, Février 1878.

J. F. V. Bureau, AVOCAT, Bureau: rue des Champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivieres, 1er Avril 1876.

Hould & Olivier, AVOCATS, Bureau: coins des rues Notre-Dame et Bonaventure. Trois-Rivieres, 2 Avril 1876.

Turcotte & Paquin, AVOCATS, Bureau: Rue des Champs en face du Palais de Justice. MM. Turcotte, et Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN. Trois-Rivieres, 26 Août 1872.—1a.

A. P. Guillet, P. O. Guillet, AVOCAT NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. PIERRE, No 32. En arriere de l'Eglise Paroissiale. MESSIEURS GUILLET se chargeront de toute collection, agence, etc., etc., qu'on voudra bien leur confier. Trois-Rivieres, 17 Févr 1876.

Charles Dumoulin, AVOCAT, Bureau, rue des Champs, à côté de la résidence de Sévère Dumoulin, écriv. Shérif, près du Palais de Justice. Trois-Rivieres, 1er avril 1876

Ephrem Dufresne, AVOCAT, Bureau, coin des rues Royale et des Forges. Trois-Rivieres 30 mai 1873.

DEMEUNAGEMENT. P. A. Boudreau, Reuier, Avocat occupe maintenant sa maison neuve, place de son ancienne résidence, près de l'église paroissiale, rue Bonaventure No. 5. Il y tient aussi son bureau. Trois-Rivieres, 1 mai 1877.

J. Barnard, ARPENTEUR, Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivieres, 24 Mai 1877.

Jos. DeNiverville, HUISSIER, Rue Bonaventure.

P. E. Vezina, HUISSIER, Trois-Rivieres 1er Avril 1876.

John Ryan, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street. CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate and returns prompt. Three Rivers, May 2nd 1873.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT coins des rues Notre-Dame et Alexandre. Trois-Rivieres 5 Novembre 1873.

DR. PAGE, No. 23 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES. Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Trois-Rivieres, 21 mai 1875.

LE DOCTEUR CASSELS Médecin Chirurgien & Accoucheur. (Successor du Docteur Meek.) A établi son bureau de Chirurgie et de Médecin au No. 2, Rue Alexandre, jusqu'à présent occupé par Robert Kiernan, Ec. HEURES DE CONSULTATION De 10 A. M. à Midi. " 2 P. M. à 4 P. M. " 7 P. M. à 8 P. M. Trois-Rivieres, 1er Mars 1878.

A VENDRE. Une magnifique Propriété près de l'Eglise de Béancour, très bien bâtie de maison grande, étable et dépendance. Le tout étant un des beaux établissements de la paroisse de Béancour. Pour les conditions qui seront libérales, S'adresser à M. C. OSHAUGHNESSEY, Nicolet 9 Février 1878.

TRES IMPORTANT AUX CULTIVATEURS.

LE SOUSSIGNÉ ayant acheté de O. K. Wood & Co. le droit de construire la célèbre machine à séparer et assortir les grains: "REINE DES MOISSONS" offre en vente aux Cultivateurs et aux Marchands de grains, cette machine qui leur est indispensable.

PLUS QUE LE COÛT DE LA MACHINE. Il met le cultivateur en état de séparer avec une précision mathématique les plus gros et les mieux imparfaits, lui permettant par là de tirer quelque utilité d'une loi naturelle qui s'applique aux végétaux tout comme aux animaux, lui par laquelle il n'y a qu'une bonne semence qui puisse produire de bons fruits.

Personne ne sait mieux que le cultivateur que le grain bien nettoyé rapporte sur le marché dix à quinze pour cent de plus que celui qui contient une plus ou moins grande quantité de mauvaises graines.

Des centaines de mille misots de graine de mil et de tréfle sont perdus annuellement dans l'alimentation du bétail, soit dans les meulons, soit sur les batteries de granges ou dans les râteliers.

Combien de boisseaux d'avoine donnez-vous au meunier chaque année, au lieu de les garder pour vous au moyen d'un bon séparateur avec lequel vous pourriez préparer convenablement votre grain pour le moulin.

Combien de boisseaux de grains légers et imparfaits, tels que blé, avoine, seigle et sarazin semez-vous dans chaque année sans en obtenir aucun résultat avantageux mais qui, au contraire, ne sont que le figurer stérile, et même des substances nutritives qui sont perdues pour les plantes utiles.

Ne dépensez-vous pas trois fois l'intérêt de \$65 chaque année, soit en temps soit en argent, pour débarrasser votre blé et votre avoine sur pied, des mardarites blanches, de la moutarde et d'une foule de mauvaises herbes?

Je certifie que je me suis servi de la "REINE DES MOISSONS" depuis deux ans et que je suis très satisfait de cet instrument. J. O. PRINCE Ptre. ST. MAURICE, 20 AOÛT 1877.

Paillasses à Spring!! UN grand assortiment de PAILLASSES A SPRING patenté en 1873 de la grande manufacture d'Ontario, en vente chez M. LOUIS MORRISSETTE et aussi une grande quantité de meubles assortis, tel que Sofas, Chaises, Couchettes, Commodes, etc., etc. No. 23 Rue St. George. Trois-Rivieres, 16 avril 1877.

Le Journal des Trois-Rivieres

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS, Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés franco, à l'imprimerie, Rue St. Antoine, en face du magasin de M. J. G. Luckroff, le Trois-Rivieres

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivieres paraît tous les LUNDI et Jeudi de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT. Pour douze mois [franc de port compris]...\$2. 75

Les annonces sont tolérées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0,16 Chaque insertion suivante par ligne..... 0,63 Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.



LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14 En face du Journal des Trois-Rivieres, MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

DE ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc. POSEURS D'APPAREILS A OAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ébranteries, gazeliers, ventilateurs, obinets, tubes en plomb pour lavoirs etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC

Corbillard de Première Classe. Les Soussignés, entrepreneurs de POPES FUNERAIRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERUEILS, de différents grandeurs et à des prix réduits.

Grand Corbillard: \$2.60 - Petit Corbillard: \$1.50 P. LARIVIERE & O. GIRARD. Trois-Rivieres, 19 Juillet 1877.

OCTAVE GIRARD, 220 222 RUE NOTRE-DAME DORLUR, ARGENTEUR ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERUEILS, &c &c, &c.

PRESERVATION CERTAINE DE LA VUE LAZARUS, MORRIS & Co Lunettes perfectionnées de cristal teint

Améliorent continuellement la Vue DURENT NOMBRE D'ANNÉES sans qu'il soit besoin de les changer. Ainsi elles sont les meilleures et à meilleur marché. L. E. BATTEGUAY, Agent N. B.—M. BATTEGUAY est notre seul agent ici. Trois-Rivieres, 3 août 1877.

W. C. PENTLAND No. 14 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES. GRAND ASSORTIMENT DE FARINE LARD SAINDOUX

à la disposition des MARCHANDS seulement et aux prix de Montréal. Conditions très favorables pour les acheteurs. Agent pour la Cie. d'Assurance sur la vie et le feu la QUEBEC W. C. PENTLAND Trois-Rivieres 6 juin 1877.